E 3800/1979/171/1

## Le Général H. Guisan au Chef du Département de l'Intérieur, Ph. Etter

L. Personnelle

Quartier Général de l'Armée, 13 février 1941

J'ai l'honneur de m'en référer à ma lettre personnelle du 6.1.41<sup>1</sup>, que je vous ai adressée à la suite de l'entretien que nous eûmes lors du déjeuner offert par le Président de la Confédération à la maison de Wattenwyl.

Voulez-vous me permettre de revenir sur cette importante question de la propagande et de l'information, dans toute la mesure où les expériences acquises par l'Armée peuvent vous être utiles et s'intégrer à vos plans.

Depuis le début de l'année, les officiers chargés de faire des conférences sur des sujets militaires et, notamment, le Major EMG Frick, ont pu constater à



<sup>1.</sup> Non retrouvée.

Pour la copie d'expédition du présent document, cf. E 5795/343.

quel point ces conférences répondent à un besoin d'information, général et profond, dans toutes les classes de la population.

Mais ce besoin n'est pas limité aux seules questions militaires: il s'étend à tous les problèmes d'ordres moral, spirituel, historique, économique et social que suscitent actuellement notre existence nationale et le maintien de notre indépendance.

C'est pourquoi les conférences militaires et leur succès ne m'apparaissent que comme un élément de ce qui pourrait et devrait être entrepris pour informer, éclairer, entraîner et rehausser notre opinion publique.

Cette œuvre de salut national ne saurait s'accomplir par la seule voie des conférences, mais encore par la presse, la radio, le cinéma; avec le concours des écoles, des églises, des associations de toutes sortes.

Pour faire front aux difficultés et aux menaces redoutables que l'année 1941 nous réserve en face des événements extérieurs et intérieurs, il importe de doter le Pays d'un moral, d'un cerveau et de nerfs bien trempés. Aucun moyen ne doit être négligé pour atteindre à ce résultat.

Toutefois, un tel effort, un mouvement d'une telle envergure, ne sauraient être entrepris par l'Armée seule, qui ne dispose pas des moyens nécessaires à cet effet. C'est au pouvoir civil que cette tâche incombe, et sous sa direction que l'Armée pourra y concourir.

C'est pourquoi, Monsieur le Conseiller fédéral, me souvenant des entretiens confiants que nous avons eus à diverses reprises et où nous sommes tombés d'accord sur tant de points essentiels, je me tourne une fois de plus vers vous et je me permets d'attirer votre attention, de la façon la plus pressante, sur la nécessité de ce «service de la propagande» auquel l'Armée prêterait son aide loyale et fervente, dans la limite de ses responsabilités et de ses moyens.